

Après l'examen :

Il est recommandé de boire régulièrement le jour de l'examen, afin de favoriser l'élimination urinaire du produit injecté.

Vous pouvez utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et vous laver systématiquement les mains après). Chez l'enfant en bas âge, il faudra régulièrement changer les couches jetables et se laver les mains.

Certains lieux comportent des détecteurs de radioactivité très sensibles (aéroports, certains postes frontières, ...) que vous pourriez déclencher. Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré peut vous être fourni sur demande.

Aucune précaution particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris pour les enfants en bas âge et pour les femmes enceintes. Les doses d'exposition sont toujours très faibles et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.

(Sources : Site internet de la Société Française de Médecine Nucléaire(S.F.M.N))

7. Aspect financier

- ▶ Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).
- ▶ A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle). N'oubliez pas de vous munir de votre carte vitale, de votre carte de mutuelle et d'une pièce d'identité afin de réaliser votre enregistrement au sein du service des admissions (Rez-de-chaussée du TRIPODE).

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la scintigraphie rénale pour exploration fonctionnelle.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin demandeur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

**PÔLE IMAGERIE MÉDICALE
SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE**

Groupe hospitalier Pellegrin (Tripode)

05 56 79 55 40



SCINTIGRAPHIE RENALE AU NEPHROMAG® : Exploration fonctionnelle

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen scintigraphique. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

Il est très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La scintigraphie rénale utilise des rayonnements gamma

Ce système d'exploration permet de réaliser des images fonctionnelles du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont souvent déterminants pour porter un diagnostic précis.

Madame, Mademoiselle, si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être veuillez le signaler à la secrétaire lors de la prise du rendez-vous ou bien au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

La quantité de médicament radiopharmaceutique administrée est extrêmement faible. Il n'existe pas de toxicité et les réactions allergiques sont très exceptionnelles.

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles ou très faibles doses et correspond approximativement, comme pour les examens de radiologie, à l'exposition naturelle aux rayonnements ionisants reçue en France sur quelques mois ou années. A ce faible niveau d'exposition, aucune conséquence néfaste sur la santé n'a jamais été démontrée.

1. Nature de l'acte

Votre médecin vous a proposé une scintigraphie rénale pour exploration fonctionnelle. Elle permet d'analyser le fonctionnement de vos reins. Cet examen analyse la qualité de la vidange rénale et calcule le fonctionnement respectif du rein droit et gauche en pourcentage. Ces données seront utiles pour établir un diagnostic différentiel (hypertension artérielle, néphropathie obstructive).

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'examen scintigraphique proposé peut permettre d'établir un diagnostic et/ou d'adapter le traitement.

Refuser cet examen ne modifiera pas l'évolution de la pathologie mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement, ...).

3. Déroulement de l'acte

A votre arrivée, votre dossier sera étudié et des questions vous seront posées afin de s'assurer de l'absence de contre-indications et d'avoir d'éventuels compléments d'information sur vos signes cliniques.

L'examen se déroule en plusieurs phases :

- Dans un premier temps, vous serez hydraté grâce à une perfusion. Il est possible que l'on complète cette hydratation par voie orale.
- Dans le cas d'une hypertension d'origine réno-vasculaire, un médicament à prendre par voie orale vous sera remis avant l'hydratation (si absence de traitement par I.E.C). Votre tension sera alors prise de manière régulière au cours de votre hydratation.
- Dans un deuxième temps, un médicament radioactif vous sera injecté en petite quantité directement dans la perfusion. L'acquisition des clichés débutera directement après l'injection et durera 30 à 45 minutes selon les cas. Une faible dose de médicament diurétique peut également être administrée en milieu d'examen afin de faciliter l'analyse de la vidange rénale.
- Un dernier cliché d'une minute peut être réalisé après que vous ayez vidé votre vessie.

Vous n'aurez généralement pas besoin de vous déshabiller, mais vous devrez retirer les objets métalliques qui dégraderaient la qualité des clichés.

Pour la prise des clichés, vous serez allongée sur le dos, l'appareil au plus près de vous, sans vous toucher. Il vous sera demandé de ne pas bouger mais vous pourrez respirer normalement.

A la fin de l'examen, vous serez reconduit en salle d'attente. Votre examen nécessite un traitement informatique des images enregistrées et une interprétation par le médecin nucléaire. Le résultat vous sera remis à l'issue de l'examen ou sera envoyé au médecin qui a demandé la scintigraphie.

La durée totale de l'examen est d'environ 2h 30.

4. Bénéfices escomptés

Cet examen permet de répondre aux questions que se pose votre médecin.

5. Les risques, incidents et complications

▶ Si vous êtes une femme en capacité de procréer et sans moyen de contraception tel que pilule ou stérilet, vous devez réaliser, dans les 3 jours qui précèdent l'examen, un test de grossesse sanguin et amener le résultat le jour de l'examen. Si ce test s'avère positif, nous vous demandons de contacter le secrétariat. En dehors de la grossesse, qui est une contre-indication relative, cet examen peut être réalisé quel que soit l'âge, même chez l'enfant.

▶ L'injection du produit radioactif n'est pas douloureuse et les manifestations liées à l'injection sont exceptionnelles. De façon occasionnelle, une extravasation (passage en sous cutané) du produit radioactif peut se produire au point de ponction. Dans ce cas un traitement local sera mis en place et des dispositions à suivre vous seront transmises.

▶ Le niveau d'exposition aux rayonnements ionisants est de l'ordre de celui des examens radiologiques.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Avant l'examen :

- ▶ Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.
- ▶ Munissez-vous de vos examens et traitements en cours (scanner, échographies...).
- ▶ Un arrêt de votre I.E.C peut vous être recommandé par votre médecin plusieurs jours avant.

Si un traitement médicamenteux doit être poursuivi pendant la durée de l'examen (ex : Insuline, antalgiques), pensez à apporter votre prescription et les médicaments associés le jour de votre examen.